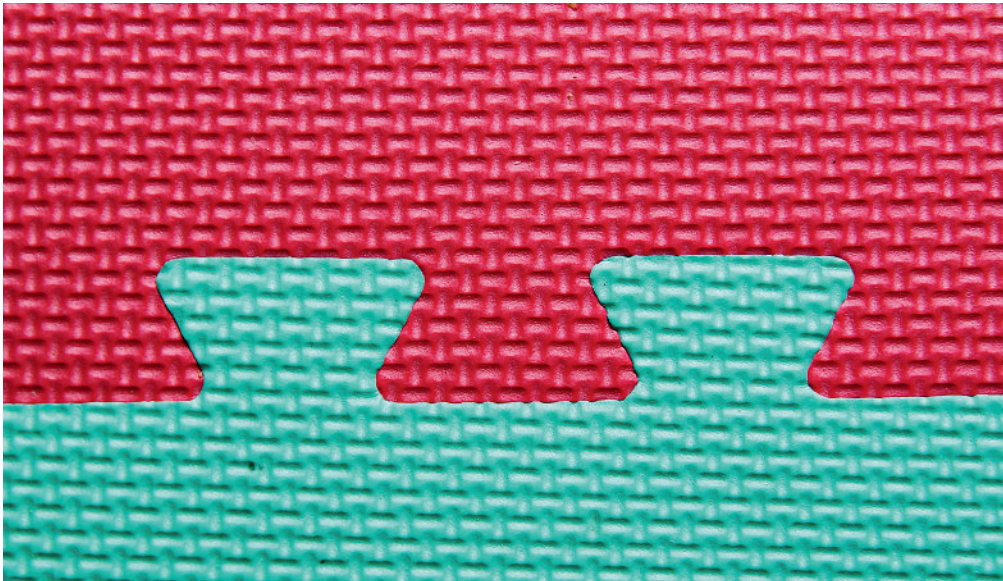


Bertrand Graz, Pierre-Yves Rodondi, Eric Bonvin

Série sur les médecines complémentaires



Dans de nombreux pays, notamment le Canada, les Etats-Unis et l'Allemagne, le rapport entre médecines conventionnelle et complémentaires est en train de changer, ce qui va certainement avoir des répercussions sur notre métier de médecin, en Suisse également. En Suisse, 14% des médecins de famille ont une formation en médecine complémentaire et 63% disent référer leurs patients pour des thérapies complémentaires. Suite à une votation populaire en 2009, notre Constitution comprend un nouvel article (art.118a) qui stipule que «la Confédération et les cantons pourvoient, dans les limites de leurs compétences respectives, à la prise en compte des médecines complémentaires». Cinq disciplines (au sens d'AFC de la FMH) de médecines complémentaires (MC) seront réintégrées à titre d'essai dans l'assurance de base pour 5 ans, à partir de 2012. Suite à une motion acceptée en 2010 par le Conseil des Etats et le Conseil National et soutenue par le Conseil Fédéral, la révision actuelle de la loi fédérale sur les professions médicales universitaires (LPMéd) vise notamment à introduire que les futurs médecins doivent au terme de leur formation «posséder des connaissances de base appropriées sur les méthodes et les démarches thérapeutiques de la médecine complémentaire». Sur le plan international, on assiste à une très nette augmentation d'études cliniques de très bonne qualité dans le domaine des médecines complémentaires, y compris dans les plus grands journaux scientifiques [1, 2].

Cette série d'articles dans Primary-Care tente de rendre compte de cette évolution à partir de plusieurs perspectives: les reflets du congrès européen de médecine intégrative à Berlin, une visite d'institutions américaines de haut niveau dédiées à la recherche et à l'enseignement sur les MC, des expériences d'intégration de méthodes complémentaires dans une unité de soins palliatifs et dans un hôpital universitaire en Suisse.

Nous tenons à remercier le Comité de rédaction de Primary Care de nous avoir proposé de coordonner cette série sur les médecines complémentaires.

Nous espérons que ces articles permettront de sortir du débat «pour» ou «contre» les médecines complé-

mentaires en faveur d'un regard plus scientifique sur ce sujet. Certains lecteurs trouveront certainement que ces articles vont trop loin, d'autres pas assez. C'est cet écart qu'il s'agit de diminuer à l'avenir. Nos patients attendent de nombreuses réponses dans ce domaine: les médecins de famille sont certainement parmi les mieux placés pour conseiller les patients sur ce sujet également.

Références

- 1 Déglon-Fischer A et al. Complementary and alternative medicine in primary care in Switzerland. *Forsch Kompl.* 2009;16:251-55.
- 2 Berman BM et al. Acupuncture for low back pain. *NEJM.* 2010;363(5):454-61.
- 3 Wang Ch et al. A randomized trial of tai chi for fibromyalgia. *NEJM.* 2010;363:743-54.

Correspondance:

Prof. Dr méd. Eric Bonvin
Unité de recherche et d'enseignement sur les médecines complémentaires
Département de la formation et recherche
Faculté de Biologie et Médecine
Université de Lausanne
1015 Lausanne
eric.bonvin@hopitalvs.ch